

Contribution pour les élections de 2020 : L'OLUCOME dénonce "un vol organisé"

@rib News, 28/08/2017 COMMUNIQUE DE PRESSE N° 020 /OLUCOME/08/2017 PORTANT SUR LA CONTRIBUTION OBLIGATOIRE DES CITOYENS BURUNDAIS POUR LES ELECTIONS DE 2020. « Le Gouvernement du Burundi ne devrait pas voir seulement dans sa population les impôts et taxes. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) vient d'apprendre que l'une des conclusions de la réunion tenue ce mardi le 22 août 2017 par le Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique à l'endroit des Gouverneurs et des administrateurs communaux est de plaider en vue d'une mise en place d'un décret relatif à la contribution obligatoire de chaque citoyen pour la préparation des élections de 2020.

L'OLUCOME est contre cette proposition des Gouverneurs et des administrateurs communaux autant plus que le Gouvernement burundais a revu la hausse cette année le niveau du volume des impôts et taxes internes passant de 50% à 70% du budget général de l'Etat. Cependant, le niveau du revenu par habitant au Burundi reste très bas et se dégrade d'année en année depuis 2015 à ce jour. Il se chiffre à 315.2 USD en 2015 contre 284 USD en 2016 selon Fonds Monétaire International (FMI). Lire l'intégralité du communiqué

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});